

**Séance publique du 21 janvier 2003**

**Délibération n° 2003-1000**

commission principale : proximité, ressources humaines et environnement

objet : **Définition des programmes des actions menées en 2003 sur les autorisations de programme globalisées et individualisation des opérations à partir de l'autorisation de programme globale EAU - Programme d'action - Opération sécurité de production et de la distribution - Programme général de travaux - Réseaux eau potable**

service : Direction générale - Direction de l'eau

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 31 décembre 2002, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Monsieur le directeur de l'eau communique au Conseil le présent rapport qui a pour but, dans le cadre du processus décisionnel, de soumettre à l'assemblée les propositions d'individualisation de l'autorisation de programme globale eau en autorisations de programme globalisées et de définir pour chaque opération globalisée, le programme des actions menées pour 2003 selon le détail suivant :

**Programme d'action - opérations sécurité de la production et de la distribution - opérations 0139 et 0439**

*Proposition d'individualisation pour ces opérations à partir de l'autorisation de programme eau : 4 030 000 € TTC, soit en charge nette de 3 369 566 € compte tenu de la TVA récupérable pour 660 434 €.*

Les crédits de paiement mis en place pour 2003 au titre de ces opérations se répartissent comme suit :

- opération 0139 - sécurité de la production : 630 000 € TTC,
- opération 0439 - sécurité de la distribution : 3 400 000 € TTC.

**Opération 0139** - les crédits de paiement mis en place pour 2003 au titre de l'opération sécurité de la ressource sont destinés à payer les dépenses à réaliser au titre :

- des études pour la recherche d'une troisième ressource en eau potable estimées à 100 000 € TTC,
- des études pour le suivi de la nappe de l'"est" lyonnais estimées à 60 000 € TTC,
- des études pour la gestion concertée du lac de Miribel-Jonage estimées à 20 000 € TTC,
- des travaux mis à la charge du propriétaire sur le site du champ captant dans le cadre de la répartition prévue au contrat d'affermage entre collectivité et fermier du service estimés à 150 000 € TTC,
- des études et actions à mener pour la mise en conformité des déclarations d'utilité publique relatives aux captages fournissant la ressource en eau sur le territoire de la Communauté, estimées pour l'année 2003 à 250 000 € TTC,
- du solde des travaux d'enfouissement des lignes électriques 20 KV du champ captant de Crépieux-Charmy lancés et réalisés en 2001 et 2002 pour un montant de 50 000 € TTC pour l'année 2003.

**Opération 0439** - Les crédits de paiement mis en place pour 2003 au titre de l'opération sécurité de la distribution sont destinés à payer les dépenses à réaliser au titre :

- des renouvellements des branchements en plomb sur le territoire de la Communauté.

Le renouvellement de la partie publique des branchements en plomb recensés sur le territoire de la Communauté urbaine doit être réalisé pour respecter la directive européenne et fait l'objet de campagnes annuelles de renouvellement des branchements, (branchements financés par la Communauté et par le fermier), initialisées en 1998 et qui devraient se dérouler sur quinze années.

Il est proposé d'affecter 1 450 000 € TTC à ces campagnes, chaque intervention représentant un coût unitaire moyen de 1 200 € TTC hors réfection des chaussées,

- de l'installation de clapets sur les bouches de lavage sur le territoire de la Communauté.

Afin de sécuriser le réseau d'eau potable face au risque de retour d'eau dans le réseau à partir des bouches de lavage utilisées pour le nettoyage des rues, il convient d'équiper les bouches existantes de clapets anti-retour. Il est proposé d'affecter 650 000 € TTC à ces interventions dont le coût moyen, selon le type de bouche de lavage et le diamètre, oscille entre 30 € TTC et 120 € TTC pour les bouches de lavage courantes. Douze mille clapets ont été installés en 2002 sur l'ensemble du territoire de la Communauté.

- de l'achèvement de la réalisation de la télégestion et de la mise en place des dispositifs anti-intrusion et contrôle d'accès sur les secteurs affermés à la SDEI et la Serepi engagés en 2002 et des évolutions à mettre en œuvre sur les dispositifs installés dans le secteur Compagnie générale des eaux pour un montant estimés à 350 000 € TTC.

### Opération globalisée 0137 - Programme général de travaux Réseaux d'eau potable

*Propositions d'individualisation pour cette opération à partir de l'autorisation de programme globale eau - ligne programme réseau eau potable pour un montant de 6 683 000 € TTC, soit en charge nette 5 587 793 €, compte tenu de la TVA récupérable pour 1 095 207 €.*

Les crédits de paiement mis en place pour 2003 au titre de cette opération sont destinés à payer les travaux d'extension, de renouvellement et d'amélioration des réseaux et du système de distribution d'eau potable ainsi que les interventions ou extensions, déviations ou surdimensionnement des réseaux réalisés à la demande de tiers et refacturables à ces tiers par la Communauté urbaine au titre de leurs besoins propres.

Les crédits affectés aux travaux à la demande de tiers sont une estimation provisoire sachant qu'il est difficile d'anticiper cette demande précisément, le service étant sollicité par les tiers au fur et à mesure de leurs besoins.

Commune	Adresse
<b>Affaires engagées 2002 (reste à payer en 2003) 1 390 000 €</b>	
<b>Affaires nouvelles 2003 5 293 000 €</b>	
Communauté	zones U EP (à affecter ultérieurement)
Communauté	travaux pour compte de tiers
Communauté	diverses études d'eau potable
Communauté	surveillance des réseaux dans les Balmes
Communauté	réfections sur secteur affermé à CGE
Communauté	réfections sur secteur affermé à SDEI
Lyon 9ème	rue Girodon (extension zone U)
Saint Didier	chemin du Château (extension zone U)
Villeurbanne	rue des Accacias/ rue Douaumont (extension zone U)
Lyon 3ème	rue Voltaire (de la Part-Dieu à la place Voltaire)
Vénissieux	rue Danièle Casanova
Vénissieux	rue de la Commune de Paris
Meyzieu	voie nouvelle VN 15
Vaulx en Velin	rue Anatole France
Vaulx en Velin	rue Jean Lesire
Villeurbanne	rue Galvani
Villeurbanne	prisca Tilleuls Chateaubriand
Villeurbanne	champs captants
Villeurbanne	rue Bernoux
Villeurbanne	rue Octavie de la rue René au N° 95

Bron	rue Philippe Goy
Chassieu	chemin de Trèves
Chassieu	chemin de l' Afrique
Feyzin	montée des Gorges
Mions	rue P Langevin
Rillieux	rue du Trémelin
Sathonay camp	avenue Carnot
Sathonay camp	rue de la République
Caluire	chemin de Crépieux
Neuville sur Saône	chemin du Sablon
Albigny sur Saône	Barbusse Mont dOr
Collonges au Mont d'Or	quai Illhausern
Ecully	chemin de la Pinède
Lyon 9ème	rue Barthelemy Buyer
Saint Didier	chemin du Pinet à la Molère
Charbonnières les Bains	chemin des Grandes Bruyères
Tassin la demi lune	rue des cerisiers
Francheville	chemin de Cachenoix
Irigny	impasse Chapoly
Saint-Genis-Laval	impasse Montrond
Pierre-Bénite	rue des Martyrs
Craponne	rue Dumont
Saint-Genis-Laval	avenue de Verdun
Saint-Genis les Ollières	rue Charavay

*Circuit décisionnel* : ce dossier a reçu l'avis favorable du pôle environnement le 10 décembre 2002 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité, ressources humaines et environnement ;

#### DELIBERE

**1° - Accepte** le rapport qui lui est soumis et les propositions de programmes prévisionnels d'actions pour les autorisation de programmes globalisées suivantes :

- sécurité de la ressource et de la distribution
- réseaux d'eau potable

**2° - Décide** des individualisations suivantes d'autorisations de programme à partir de l'autorisation de programme globale 11 - eau potable en dépenses et 110 en recettes et la mise en place des crédits de paiement correspondants sur 2003 selon le détail suivant :

- sécurité de la production et de la distribution : dépenses : 4 030 000 € - recettes 660 434 € TVA récupérable soit une charge nette de 3 369 566 € répartis comme suit :

. production (0139) : dépenses 630 000 € - recettes : 103 244 € TVA récupérable soit une charge nette de 526 756 €,

. distribution (0439) : dépenses 3 400 000 € - recettes : 557 190 € TVA récupérable soit une charge nette de 2 842 810 € ;

- réseaux d'eau potable : dépenses : 6 683 000 € - recettes : 1 095 207 € TVA récupérable soit une charge nette de 5 587 793 € ;

soit un total individualisé de :

. dépenses : 10 713 000 €,

. recettes : 1 755 641 € TVA récupérable,

soit une charge nette de 8 957 359 €.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,